

Publié le 24 juin 2021

Le réquisitoire de la Cour des Comptes sur les logements sociaux

Un rapport, remis le 15 juin 2021 au Premier ministre, intitulé « Une stratégie de finances publiques pour sortir de la crise », consacre un chapitre aux logements sociaux : « Ils ne remplissent plus leur mission d'intérêt général, à savoir loger les plus précaires », peut-on y lire.



La Cour regrette également **les aides personnelles au logement soient « insuffisamment ciblées »** sur les foyers modestes. Elle en appelle à un recentrage vers les plus défavorisés, « quitte à poser la question de la refonte du concept de mixité sociale ». Par ailleurs, l'Association des maires de France alerte sur la nécessité de « **redéfinir un nouveau modèle économique et financier** » pour le logement social. Pour ce faire, elle invite à opérer une **meilleure compensation des exonérations de taxe foncière**, la situation actuelle n'incitant pas à construire et à investir pour accueillir de nouveaux habitants. L'AMF invite l'Etat à se « réengager » sur le sujet.